



COMMUNIQUE

APPEL A CANDIDATURES

Il est porté à la connaissance des professionnels régulièrement inscrits au tableau de l'Ordre National des Experts-comptables et à jour de leurs cotisations, désireux de se porter candidat à l'élection du Conseil National de l'Ordre National des Experts-comptables qu'ils doivent déposer leur candidature au niveau du siège sis au 498, logements Cité-El-Djorf, Bab-Ezzouar Alger.

La demande de candidature doit comporter:

- Le nom et prénoms du candidat
- La date et le lieu de naissance
- Le numéro et date d'agrément

Le candidat est tenu de déposer sa demande de candidature au niveau du Conseil et signer sur le registre conçu à cet effet au plus tard le 20/06/2017. Passé ce délai, aucune candidature ne sera recevable.

Sous peine d'irrecevabilité, le candidat ne peut se présenter à plus d'une catégorie professionnelle.

La date et le lieu du déroulement du scrutin seront communiqués ultérieurement.

Salutations confraternelles.

04 JUN 2017



Le président de la commission ad-hoc

M. SAARI Mohamed